



**COMITÉ DE DIRECTION DE L'OFFICE DE TOURISME  
VALLÉE DE LA DORDOGNE**

Mercredi 14 février 2024  
Salle polyvalente de Vayrac  
À 15 heures

**Nombre de membres en exercice : 47**

**Présents : 30**

**Votants : 28**

**Pouvoir : 0**

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze février,  
Le Comité de Direction de l'Office de Tourisme Vallée de  
la Dordogne, dûment convoqué, s'est réuni en session  
ordinaire, à Vayrac.  
sous la présidence de M. Antoine Béco,

**Date de convocation : 23/01/2024**

**Élus titulaires :** Mme Bardi N, Mme Germane N, Mme Lejeune C, Mme Dale C (visio), Mr Béco A, Mr Cayre D,  
Mr Lasserre JP, Mr Lavastrou G, Mr Peyrical R, Mr Simonet A, Mr Canard F (visio), Mr Villepontoux R, Mr Fouché  
JC (visio), Mr Le Méhauté B, Mr Nouzières A.

**Élus suppléants :** Mme Fournier Bourgeade M, Mr Longeville P, Mr Chartroux T.

**Socioprofessionnels titulaires :** Mme Castandet N, Mr Chambon S, Mr Heurtevent Y, Mr André P (visio),

**Socioprofessionnels suppléants votants :** Mme Lecanu A (visio), Mr Hobbe F, Mr Piantanida S (visio) Mr Birou  
JP, Mr Van Nieuwenhuysse M (visio), Mr Martinez J.

**Socioprofessionnels non-votants** (car titulaires présents) : Mme Guittonneau C, Mr Pradal M (visio).

**Excusés :** Mme Mons R, Mr Bouyer JM, Mr Liébus G, Mr Proenca C, Mr Andrzejewski A, Mr Giethlen M,  
Mr Vincent J, Mr Dolisy K, Mr Rollin E, Mr Peyrillou R.

Le Président remercie les membres présents et en visio, et donne lecture des excusés.

Il remercie également la municipalité pour son accueil à Vayrac.

Le quorum est atteint.

**Secrétaire de séance :** M. Alain SIMONET

**Rappel de l'ordre du jour :**

- Approbation du compte-rendu du 06 octobre 2023
- Débat d'orientations budgétaires 2024
- Délibérations :
  - Tarifs commerciaux 2024/2025
  - Autorisation d'encaissement de recettes exceptionnelles
- Questions diverses

## 1. Approbation du compte-rendu du 06 octobre 2023

---



[> Document](#)

**Le compte-rendu du comité de direction du 6 octobre 2023 est approuvé à l'unanimité.**

## 2. Débat d'orientations budgétaires 2024

---

Il comprend notamment le rapport d'activité 2023 (bilan des actions, bilan social, bilan financier) et le plan d'action 2024.



[> Document](#)

Monsieur le Président excuse M. Alain Montourcy, conseiller aux décideurs locaux du secteur Gramat/Saint-Céré (Trésor Public).

Camille Lachèze propose une vidéo **rétrospective des actions de l'Office de Tourisme en 2023**. Cette présentation a été réalisée par Manon Sourzac, en alternance sur le service promotion communication.

Des échanges s'enchaînent :

-sur l'accueil itinérant : cet accueil est réalisé avec le Tub installé à l'Hospitalet à Rocamadour, sur des sites et hébergements à proximité immédiate des flux touristiques en Xaintrie (Lac de Feyt, Tours de Merle, Jardins Sothys...), via les escales itinérantes dans des commerces et services du territoire.

Le président rappelle qu'il a connu la fermeture du bureau d'accueil de Loubressac, et qu'aujourd'hui, nous avons de nouveaux moyens pour assurer la promotion et l'accueil des voyageurs sur le territoire.

-Maurice Pradal s'interroge sur les mobilités douces (avancée des projets de voies vertes) et le manque de promotion de certains Chemins de Compostelle, en particulier la Voie de Rocamadour et Via Aversa. L'OT va étoffer ses contenus en ligne concernant la Via Aversa. L'OT se rapproche également de l'ADT46 pour qu'ils créent des contenus sur le site web pour ces deux itinéraires.

Sur l'itinérance vélo, côté Corrèze, des études ont été menées sur les deux communautés de communes, le Département porte aussi un projet de voies "vertes pâles". Côté Lot, le travail sur les voies vertes se poursuit. Les membres présents soulignent l'importance de ce maillage.

S'ensuit le **bilan social**, avec le détail des recrutements et événements RH, des actions menées en faveur de la qualité de vie au travail et du développement des compétences.

Il est acté que, dans un souci élémentaire d'équité sociale et salariale, mais aussi de simplification des éléments de gestion et de liquidation, la directrice prend si besoin les DUE nécessaires pour garantir la conformité légale de l'EPIC à cet égard et vis-à-vis de l'URSSAF. Des revalorisations ont été faites sur l'ensemble des collaborateurs.

Deux nouveaux accords révisant le régime de santé et de prévoyance ont été signés en août 2023, étendus et désormais applicables de fait. Cette mise en place s'appliquera uniformément tant aux statuts de droit privé que de droit public. Il est acté que, dans un souci élémentaire d'équité sociale et salariale, mais aussi de simplification des éléments de gestion et de liquidation, il sera bon d'utiliser prioritairement le profil des seuils de la CCN (plus avantageux) et de contracter avec un organisme unique pour tous les types de salariés (qu'ils soient de droit privé ou de droit public). La directrice prendra si besoin les DUE afférentes pour garantir la conformité légale de l'EPIC à cet égard et vis-à-vis de l'URSSAF.

Camille Lachèze donne lecture du **bilan financier 2023 provisoire**.

## COMPTE ADMINISTRATIF 2023 /provisoire

CHARGES D'EXPLOITATION	Rappel BP 2023	Compte administratif 2023	RECETTES D'EXPLOITATION	Rappel BP 2023	Compte administratif 2023
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	760 410,00 €	687 387,09 €	ATTÉNUATION DE CHARGES	29 900,00 €	57 588,16 €
<i>Dont actions de promotion</i>		202 961,25 €	PRODUITS DES SERVICES	274 000,00 €	238 309,44 €
CHARGES DE PERSONNEL	1 549 000,00 €	1 481 738,45 €	DOTATIONS	756 000,00 €	850 053,00 €
AUTRES CHARGES	21 050,00 €	10 576,58 €	AUTRES PRODUITS <i>Taxe de séjour</i>	950 100,00 €	1 057 754,94 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	31 200,00 €	23 584,20 €	PRODUITS EXCEPTIONNELS	95 000,00 €	62 402,78 €
OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	40 672,12€	40 672,12 €	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	29 645,10 €	29 645,10 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 846 924,93 €</b>	<b>2 243 958,44 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 134 645,10 €</b>	<b>2 295 753,42€</b>

**Résultat d'exploitation prévisionnel : 51 794,98€**

**Excédent antérieur reporté : 712 279,83 €**

**Résultat d'exploitation cumulé prévisionnel : 764 074,81 €**

## INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS	Rappel BP 2023	Compte administratif 2023
<b>Matériel de bureau/informatique</b>	74 000,00 €	41 529,57 €
<b>Aménagement bureau et mobilier</b>	20 000,00 €	2 904,24 €
<b>Site web</b>	4 440,00 €	
<b>Mobilier boutique/promotion</b>	10 000,00 €	
<b>Photos - Vidéos</b>	15 000,00 €	6 359,71 €
<b>Véhicules</b>	25 000,00 €	13 300,56 €
<b>Installations diverses</b>	411 087,68 €	25 150,49 €
<b>Opérations d'ordre</b>	29 645,10 €	29 645,10 €
<b>TOTAL</b>	<b>589 172,78 €</b>	<b>118 889,67 €</b>

**Résultat d'investissement prévisionnel : - 78 217,55 €**

**Excédent antérieur reporté : 46 807,85 €**

**Restes à réaliser à reporter en N+1 : 100 000,00 €**

**Résultat d'investissement cumulé prévisionnel : - 131 409,70 €**

L'excédent d'exploitation permet de réaliser des investissements, notamment les études préalables aux travaux de modernisation des bureaux de Beaulieu-sur-Dordogne et Argentat-sur-Dordogne, l'achat d'un véhicule de service supplémentaire, le renouvellement de matériels informatiques et petit mobilier, des reportages photos... Les travaux d'aménagement des bureaux impacteront le budget 2024 de l'OT.

Le président ajoute que l'Office de Tourisme s'est engagé sur ces travaux, qui devraient être portés par la collectivité (PETR), et sont réalisés grâce aux excédents des situations antérieures favorables.

Concernant la **taxe de séjour**, dans l'attente de la consolidation des données, on enregistre 1 412 797 nuitées déclarées en 2023 et un produit de 1 016 273 € (rappel 2022 : 1 478 525 déclarées/1 050 388 €).

Cauvaldor : 1 038 439 nuitées dont 21,7% via les plateformes

PETR VDC : 374 358 nuitées dont 26,4% via les plateformes

Camille Lachèze présente ensuite les **orientations budgétaires de 2024**.

Après avoir réalisé un focus sur les tendances du voyage, le **plan d'action 2024** est détaillé. Il comporte plusieurs axes :

- **assurer une politique touristique durable et de qualité**

PROJET DE TERRITOIRE	OFFRE TOURISTIQUE 4 SAISONS	QUALIFICATION DE L'OFFRE	COMMUNICATION ENGAGÉE
-Mise en œuvre du schéma de développement touristique durable 24-30 -Animation Qualité de Destination -Observatoire, plateforme data visualisation	-Accompagnement des pros avec l'Adefpat -Campagnes de comm -Séjours bas-carbone -Microaventures -Terra Aventura -Visites OT dont barrage	-Audits et sensibilisation -Tourisme responsable -Qualité Tourisme -Accueil Vélo -Hébergement pêche -Classement meublés -Vente en ligne -Numérique -Accessibilité	-Gazette -Site web -Social media -Relations presse -Magazine -Process de diffusion de la documentation révisé
<i>Budget : 4 000 €* </i>	<i>Budget : 23 000 €* </i>	<i>Budget : 3 000 €* </i>	<i>Budget promo* </i>

Antoine Béco partage le travail en cours initié par Cauvaldex et l'OT sur l'offre touristique "4 saisons" faisant référence à la réunion de lancement en novembre à Baladou. "Nous avons une offre et des sites qui rouvrent sur les vacances d'hiver, il convient de communiquer davantage. L'OT propose des visites sur le barrage du Chastang pour ces vacances ainsi que des visites théâtralisées sur Collonges."

Régis Villepontoux soulève le problème d'ouverture des campings situés en zone PPRI, avec une ouverture limitée de mai à septembre. Il conviendrait d'assouplir la réglementation pour étendre l'ouverture d'avril à octobre, d'autant que les risques de crues sont maîtrisés avec une meilleure gestion de l'eau.

Les stations de montagne se positionnent sur un tourisme de 4 saisons en raison du changement climatique. Maurice Pradal ajoute que bien conscient du coût, il faudrait accélérer la réalisation des voies vertes pour attirer une clientèle familiale.

Il existe des leviers à l'allongement de la saison touristique comme l'évènementiel, le tourisme d'affaires et de groupes.

Matthieu Suau, chef de projet Avenir Montagnes ingénierie à l'OT, travaille sur ce sujet qui tient une place majeure dans le futur schéma de développement touristique durable.

Philippe Leymat ajoute que l'offre de qualité est un préalable.

Plusieurs personnes déplorent le manque d'ouverture des restaurants, tout en étant bien conscients des contraintes qui s'imposent à eux (coût de l'énergie, de gestion du personnel, moins de difficulté à assurer plusieurs services, problématique de l'emploi et des recrutements...). Stéphane Chambon et Sylvain Piantanida soulignent qu'il est compliqué d'ouvrir toute l'année, l'équilibre financier étant difficile à obtenir.

Ce dernier rappelle qu'il faut continuer à appuyer la saison estivale, car même en haute saison, les taux de remplissage peuvent être améliorés.

Jean-Paul Birou rencontre des difficultés avec la vente en ligne Elloha, l'outil manque de performance pour les réservations des clients. Le coût de la plateforme est important.

- **maintenir une relation de proximité avec les partenaires**

**COORDINATION LOCALE**

- Développer les visites terrain
- Gestion de l'information
- Optimisation des contenus en ligne
- Animation du réseau local

Budget : 1 000 €\*

**COMMUNICATION, MISE EN RÉSEAU**

- Audit des besoins
- Communication pro
- Rencontres pros
- Portes ouvertes
- Guide des pros

Budget : 11 000 €\*

**MARKETING, PROMO, COMMERCIALISATION**

- Campagnes digitales
- Reportage photos
- Vente en ligne
- Régie publicitaire
- Boutique OT
- Billetterie OT
- Service commercial OT

Budget : 78 000 €\*

**ACCOMPAGNEMENT PORTEURS DE PROJET**

- Accompagnement des porteurs de projet privés (process)
- Suivi des projets structurants du territoire (Pôle Néandertal, CIAP...)
- Itinérance - APN : diagnostic, promotion, qualification

Budget : 5 000 €\*

- **accroître la notoriété de la destination**

**PROXIMITÉ ET HABITANTS**

- Refonte complète du magazine 2025
- Diffusion auprès des habitants / 2025
- Collaboration avec des créateurs de contenus locaux
- Microaventures

Budget : 24 000 €\*

**CAMPAGNE "MULTICANAL"**

- VD magazine
- Site web : production et révision de contenus
- Social media
- Relations presse
- Netlinking
- Médiathèque : requalification, enrichissement

Budget : 117 000 €\*

**PRESSE ET INFLUENCEURS**

- Accueils et voyages de presse
- Partenariat AirPur
- Nouveau dossier de presse
- Charte de l'influence
- Collaboration avec des influenceurs

Budget : 62 000 €\*

**MARCHÉS ÉTRANGERS**

- Contrat de destination Dordogne Valley
- Villes & Sanctuaires de France
- Workshops

Budget : 13 000 €\*

- **Transformer l'expérience du visiteur**

**L'ÉTONNANT VOYAGE À L'ACCUEIL**

- Nouveaux bureaux de Collonges, Beaulieu et Argentat
- Comptoirs des Voyageurs : concept à déployer partout
- RoadBOOK
- Guides et plans

Budget : 302 000 €\*

**L'ÉTONNANT VOYAGE EN VD**

- Escalaes des Voyageurs : développer de nouveaux points d'accueil, déployer le concept
- Accueils hors les murs
- Pots d'accueil

Budget : 3 000 €\*

**DESTINATION QUALIDOG**

- Partenariat Emmenetonchien.com
- Connaissance de l'offre
- Accueil et information
- Promotion
- Obtention du label Destination Qualidog

Budget : 4 000 €\*

**BARRAGE DU CHASTANG**

- Création d'une offre pédagogique
- Obtention de la marque Qualité Tourisme
- Communication dont guide découverte
- Organisation d'événements

Budget : 17 000 €\*

L'OT ambitionne d'assurer un accueil physique sur certains pots d'accueil de campings en été. José Martinez suggère une présentation sous format numérique qui pourrait être diffusée sur les sites. Frédéric Hobbe partage son expérience sur l'accueil canin et sa labellisation Qualidog.

L'OT a pour objectif l'obtention du label Destination Qualidog en fin d'année. Les prestataires du territoire qui le souhaitent seront mobilisés sur cette action.

Ces actions sont reprises dans le **prévisionnel budgétaire** suivant :

Budget actions stratégiques 2024 / TTC	Fonctionnement	Investissement
Politique touristique durable et de qualité	30 000 €	
Relation de proximité avec les partenaires	90 000 €	5 000 €
Notoriété de la destination	201 000 €	15 000 €
Expérience du visiteur transformée	59 000 €	267 000 €

L'investissement de 267 000 € concerne la modernisation de deux bureaux d'accueil (Argentat et Beaulieu) ainsi que la déclinaison de "l'étonnant voyage" sur tous les bureaux de la vallée (mobilier, décoration, signalétique...), et sur les Escapes des Voyageurs.

Le **budget primitif 2024 provisoire** est ensuite détaillé :

CHARGES D'EXPLOITATION		RECETTES D'EXPLOITATION	
	BP 2024		BP 2024
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	894 000,00 €	ATTÉNUATION DE CHARGES	42 925,19 €
CHARGES DE PERSONNEL	1 550 000,00 €	PRODUITS DES SERVICES	308 000,00 €
AUTRES CHARGES <i>dont dépenses imprévues</i>	67 000,00 €	DOTATIONS <i>dont PETR et Cauvaldor 734 000 €</i>	844 000,00 €
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	510 000,00 €	AUTRES PRODUITS <i>Taxe de séjour</i>	1 060 000,00 €
OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	51 000,00 €	PRODUITS EXCEPTIONNELS	53 000,00 €
		RÉSULTAT REPORTÉ PRÉVISIONNEL	764 074,81 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 072 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3 072 000,00 €</b>

De nouvelles actions de promotion et marketing sont envisagées (refonte du VDMag 2025, campagnes marketing...) et d'autres restent en continuité avec les actions entreprises en 2023.

Les charges générales et de personnel restent constantes.

Des recettes commerciales en hausse sont attendues, notamment via le développement de la régie publicitaire, celle du magazine de destination n'étant plus externalisée à compter de 2024.

Les dotations des collectivités et autres financements ainsi que la taxe de séjour sont repris à la même hauteur que 2023.

Le **programme d'investissement** s'élève à 429 000 € :

- Matériel informatique : borne Collonges, renouvellement et équipement de nouveaux postes / 25 000 €
- Installations générales, agencement et aménagements : back office Collonges, Argentat et Beaulieu, Rocamadour, St Céré / 30 000 €
- Site internet : 5 000 €
- Mobilier boutique promotion : déclinaison de l'Étonnant voyage sur les bureaux accueil / 25 000 €
- Achat d'art : reportage photos, vidéos / 20 000 €
- Installations diverses : 324 000 € dont travaux Argentat et Beaulieu (240 000 €)

Le débat d'orientation budgétaire ainsi présenté est proposé au vote.

**Vote à l'unanimité**

### 3. Tarifs commerciaux 2024/2025

---

Conformément à l'article 2 de ses statuts, l'office de tourisme a la possibilité d'agir sur la vente de prestations de service et de produits.

Il est proposé de modifier les [tarifs "commerciaux" de 2024-2025](#), pour les clientèles groupes.

**Vote à l'unanimité**

### 4. Autorisation d'encaissement de recettes exceptionnelles

---

Cette délibération concerne l'affectation des soldes du compte Crédit Agricole de "Office de tourisme associatif du canton d'Argentat" à l'Office de Tourisme Vallée de la Dordogne.

L'Office de tourisme du canton d'Argentat possédait :

- un compte courant n° 01073052000, solde 32.93 €
- un compte sur livret n° 01073052200, solde 11.79 €
- un compte sur livret A n° 66049268999, solde 15.76 €
- un compte titre ordinaire n° 66059624408, solde 51.00 €

Lors de la fusion des offices de tourisme en 2016, l'affectation de ces comptes à l'Office de tourisme Vallée de la Dordogne a été omise.

Ces comptes, inactifs depuis plusieurs années, ont récemment attiré l'attention de la banque qui s'est adressée à nous en tant qu'affectataire des comptes. La banque souhaite disposer d'un document officiel pour justifier du transfert de la somme totale de 111.48 € présente sur les comptes au 31 décembre 2023 majorée des éventuels intérêts ou minorée des frais de gestion.

Considérant que l'Office de tourisme Vallée de la Dordogne a déjà été désigné affectataire de l'Office de tourisme associatif du canton d'Argentat, nous vous proposons d'autoriser le versement des sommes figurant sur les comptes et de les enregistrer au compte "7718 autres produits exceptionnels sur opérations de gestion". Ces comptes et livrets seront ainsi définitivement clôturés.

**Vote à l'unanimité**

### 5. Questions diverses

---

Antoine Béco informe les membres du Comité de direction que depuis 2021, le PETR demande à ce que le montant de la dotation annuelle versée à l'Office de Tourisme soit réduite pour bénéficier de davantage de ressources propres.

En effet, chaque année, CAUVALDOR et le PETR attribuent à l'OT une dotation nécessaire à son fonctionnement et à l'exercice de ses missions de service public. Le montant nécessaire à la bonne réalisation de ces missions est plafonné à 10.50 € par habitant et par an (population DGF). Depuis la création de l'EPIC en 2016, le PETR et CAUVALDOR versent une dotation à l'OT correspondant à 8.85 € par habitant. 1.65 € par habitant et par an sont conservés par les collectivités pour financer les investissements liés au tourisme.

L'excédent de fonctionnement de l'OT sur l'exercice 2020 fut important suite au non-recrutement du personnel saisonnier et à l'abandon de nombreuses actions de promotion, en raison de la crise sanitaire.

Cet excédent fut utilisé pour mener des actions de promotion nouvelles, mais aussi réaliser des investissements sur les bureaux d'accueil permettant de soulager les collectivités à qui ces travaux devraient revenir.

Antoine Béco se dit ouvert à la discussion, pour permettre aux collectivités de tutelle de bénéficier de davantage de fonds propres, mais souhaite que cela se fasse en toute transparence.

Le président insiste sur le fait que ces ressources soient affectées obligatoirement et exclusivement au développement touristique de la destination.

En cas de difficulté, le président demande à ce que les collectivités s'engagent à compenser cette baisse de dotation.

Jean-Pierre Lasserre, président du PETR, confirme que la situation financière du PETR est difficile au regard des projets en cours de création d'un Pays d'Art et d'Histoire, d'animation du Programme Alimentaire de Territoire, de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale. Plusieurs scénarii sont à étudier pour permettre au PETR de conserver à minima 20 000 € supplémentaires sur la dotation "tourisme".

Antoine Béco précise que pour CAUVALDOR, l'impact serait une hausse de ressources de 50 000 €, soit au final pour l'OT, une baisse de sa dotation annuelle de 70 000 €, ce qui n'est pas neutre,

Cette baisse de dotation ne doit pas remettre en cause la qualité du travail produit par l'OT et l'engagement fort de son équipe.

La séance est levée à 17h05.